



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture



La Route de l'esclave

Colloque International

*“Les interactions culturelles issues
de la traite négrière et l’esclavage
dans le monde arabo-musulman”*

Rabat et Marrakech

Maroc

17 – 19 Mai 2007

RAPPORT FINAL

Colloque organisé par l'UNESCO, dans le cadre du projet *La Route de l'esclave*, en collaboration avec la Commission Nationale Marocaine et le Bureau de l'UNESCO à Rabat.

I. SEANCE D'OUVERTURE

En accueillant les spécialistes réunis à cette rencontre internationale sur « *Les interactions culturelles issues de la traite négrière et l'esclavage dans le Monde arabo-musulman* », la représentante du Ministre Marocain de l'Education et Secrétaire de la Commission Nationale Marocaine de l'UNESCO, **Mme Mina El Mghari**, s'est attachée à souligner les traits d'union qui lient l'Afrique au monde arabo-musulman, véritable carrefour entre les différentes cultures issues d'Afrique. Indiquant les apports africains intégrés à tous les niveaux des sociétés arabo-musulmanes, elle a noté leur visibilité dans la vie quotidienne et soutenant avec insistance « que l'Afrique est présente en nous, elle fait partie de notre patrimoine commun ».

Le Chef de la Section du dialogue interculturel et Coordonnateur du projet *La Route de l'esclave* de l'UNESCO, **M. Ali Moussa-Iye**, a quant à lui prononcé l'allocution d'ouverture de cette rencontre en indiquant les raisons du choix du Maroc pour abriter du colloque. Il a mis en avant l'ouverture de ce pays et son rôle dans la promotion du dialogue entre les peuples, ce qui en fait un exemple dans une région où la question de l'esclave et de la traite négrière demeure encore un sujet tabou.

En précisant que l'organisation d'un colloque autour d'une thématique aussi sensible était une grande première dans un pays arabo-musulman, il a souhaité que cette rencontre serve à dépasser les idées reçues pour tendre vers l'objectif principal de cette réunion, offrir l'opportunité aux chercheurs arabo-musulmans et africains de confronter les résultats de leurs recherches sur cette thématique, dans un esprit d'ouverture et de dialogue et de partage autour de ce patrimoine commun.

M. Ali Moussa-Iye a ensuite rappelé la complexité des questions qu'elle soulève et a précisé quelques uns de ses enjeux :

- La compréhension des interactions culturelles issues de la traite négrière et de l'esclavage afin de mettre l'accent sur les mémoires et les héritages partagés par les différents peuples impliqués dans cette tragédie
- L'analyse de la spécificité de la traite négrière et de l'esclavage dans l'espace arabo-musulman pour mettre en exergue les différences et les similitudes par rapport à d'autres modèles de traite.

Au-delà de ces deux aspects, précise-t-il, il devrait s'agir de faire mieux connaître les contributions apportées aux sociétés arabo-musulmanes par les populations africaines mises en esclavage.

M. Ali Moussa-Iye a enfin rappelé l'intérêt et la mission du projet *La Route de l'esclave* de l'UNESCO, le chemin parcouru et les activités réalisées dans le cadre de cette initiative pionnière lancée en 1994. Il a insisté sur les nouvelles orientations de ce projet qui préconisent le renforcement de ses actions sur le terrain, par l'extension de la recherche scientifique sur la traite négrière et l'esclavage, en particulier dans les régions du monde jusque-là peu couvertes ; l'Asie, l'Amérique andine, l'Océan indien le monde arabo-musulman.

A la suite des allocutions d'ouverture, **M. Abdel Ghaffar M. Ahmed** a été désigné Président de ce colloque et a présenté les différentes sessions qui vont ponctuer les travaux de la rencontre, avant d'ouvrir la première session consacrée à la spécificité de la traite négrière et de l'esclavage dans le monde arabo-musulman.

II. LES TRAVAUX EN SESSIONS

1^{ère} session : Spécificité de la traite négrière et l'esclavage dans le Monde arabo-musulman

Quatre intervenants se sont succédé au cours de cette session. D'abord, la contribution de **M. Malek Chebel** dont l'argumentation, bâtie autour du Coran, a permis d'attirer l'attention sur le nombre de versets qui y sont dédiés à l'esclavage et de souligner l'importance de l'esclavage en Arabie avant l'avènement de l'Islam. Selon lui, la pratique de ce phénomène ne relèverait pas du droit théologique, mais serait plutôt devenue un enjeu stratégique, lorsque la nouvelle religion a acquis une dimension populaire. Il s'est agit, pense t-il, de jouer la carte du populaire contre celle de l'oligarchie.

Il a dégagé deux positions différentes à cet argument. D'abord il a indiqué le recours offert par le Coran pour l'affranchissement de l'esclave, ce qui lui a permis de le considérer comme '*abolitionniste*', relevant toutefois ses limites d'un tel argument, liées selon l'intervenant au fait que certains versets de ce même 'livre saint' sont plutôt favorables à l'esclavage.

S'inscrivant ensuite dans le contexte socio-économique de l'époque et plus particulièrement dans celui de la société bédouine, il a insisté sur sa dépendance à l'esclavage, ce qui laisserait donc peu de place à l'idée même de la mise en liberté des esclaves et ce, malgré l'avènement de l'Islam qui va pourtant essayer de limiter la possibilité d'en posséder, tout en élargissant les perspectives d'affranchissement. Il traduit un élan d'humaniste promue par l'Islam, mais qui se heurte à une pratique sociale ancienne et dont les intérêts socio-économiques sont considérables.

Malek Chebel conclut sur la position de l'islam vis-à-vis de l'esclavage. Il dénote le fait que le débat reste encore ouvert, car le Coran offrant une double perspective ; fondement d'une action d'affranchissement des esclaves, mais également source de prétextes de leur maintien dans l'asservissement. Il étaye ce propos en utilisant la distinction faite par l'islam de l'esclave pur et l'esclave impur. Aussi, grâce à la conversion à l'islam, l'esclave peut accéder à la liberté, citant le cas d'un personnage historique, Sidna Bilal, affranchi de la servitude sous la bannière de l'islam. Par contre, l'esclave impur, c'est-à-dire celui qui ne se converti pas à l'islam, ne peut en conséquent prétendre à l'affranchissement.

Le second intervenant de cette session, **M. Salah Trabelsi**, va se baser sur les textes et écrits arabes pour soutenir son argumentation. Il a ainsi présenté la dynastie des Omeyyades et celle des Abbassides qui, pour des besoins en main d'œuvre, en particulier dans l'agriculture, avaient eu un grand recours aux esclaves au milieu du VIII^e siècle. Il en a estimé le nombre, à partir de récits d'auteurs de l'époque, variant entre 5000 et 15000 sur certains chantiers.

Se basant toujours sur des sources historiques arabes, Salah Trabelsi a souligné la spécialisation des esclaves qui n'étaient pas seulement réduits aux tâches besogneuses. Il indique que parmi ceux-ci, se trouvaient également des marbriers, mais également des ingénieurs hydrauliques. Chez les femmes esclaves, il identifie des secrétaires et des écrivains et fait remarquer par ailleurs l'accès des esclaves à des responsabilités et charges importantes dans les structures étatiques ; en Irak, en Egypte, au Maghreb et en Andalousie notamment.

Il soutient que le développement de l'activité commerciale et la circulation de la monnaie à l'époque des Omeyyades va se traduire par l'accroissement du commerce des esclaves, issus particulièrement d'Afrique subsaharienne et de Nubie. De même, les guerres et les conquêtes récurrentes à cette époque vont accentuer la traite des esclaves, s'étendant aussi sur les peuples de cette région, à l'exemple des Berbères réduits en servitude.

Ce contexte aurait selon l'intervenant grandement contribué au développement du commerce des esclaves dont les profits allaient non seulement aux marchands, mais également pour les états, percepteurs de taxes sur ces transactions.

Les conséquences économiques de l'esclavage au Maghreb ont été au centre de l'intervention de **M. Abdelilah Benmlih**. En indiquant la provenance des esclaves, notamment l'Afrique noire et en particulier de l'Afrique de l'Ouest, il a insisté sur le fait que ce trafic était marqué au moyen âge par des besoins économiques et avait pour justification les préjugés idéologiques et ethniques dans l'imaginaire social. Une idée du noir qui selon lui a favorisé le développement

de marchés d'esclaves à Constantine, Fès et Settat au Maroc par exemple.

La spécialisation des esclaves tient également une place importante dans les propos de l'intervenant. Il insiste davantage sur l'aspect économique de leur savoir-faire dans l'exploitation des mines de sel et dans certains corps de métiers où ils travaillent pour leurs maîtres, ou encore dans le commerce. Mais, il était commun de voir des esclaves domestiques dans les familles aisées. L'utilisation des esclaves à des fins de combat est également été relevée, comme ce fut le cas pour la bataille de Zallaqa à laquelle ont participé 30.000 esclaves d'origine noire.

Abordant la question des interactions culturelles issues de l'esclavage, M. Abdelillah Benmlih a déploré que les chercheurs ne se soient pas davantage intéressés à cette thématique, malgré la présence de descendants d'esclaves dans les milieux de l'enseignement et dans les hauts lieux du savoir. Il note par ailleurs que très peu d'écrits dans la littérature du moyen âge ont abordé cet aspect de l'esclavage.

La diversité des critères et des statuts qui entrent en ligne de compte dans la définition de l'identité des Noirs et celle des Blancs a été soulevée par **Mme Sheila Walker**. Elle s'est appesantie sur la spécificité des conséquences de la traite négrière et l'esclavage dans les Amériques.

Partant du cas des Etats-Unis, elle a considéré la pauvreté et la misère comme éléments visibles de la distinction entre noirs et blancs et a déploré la méconnaissance des sociétés noires, de leur culture et de leurs nombreux apports au niveau du savoir-faire et pourtant peu mis en exergue. Pour illustrer son propos, elle a pris le cas de la culture du riz, présenté comme une découverte des portugais en Asie et introduit par la suite en Amérique, alors que, soutient-elle, les africains sont reconnus pour la maîtrise de techniques de riziculture et certaines ethnies spécialement mise en servitude pour l'exploitation de ce savoir-faire. Il en est de même pour les techniques d'extraction de l'or.

Mme Walker a ensuite traduit, à travers le cas de l'Amérique latine, les multiples facettes de la culture noire américaine, preuve selon elle de cette richesse, née de la rencontre avec les esclaves noirs. Elle a soutenu que le croisement des éléments culturels des Amériques avec des référents spécifiques du continent africain permettraient de disposer de données précises pour éclairer la problématique des interactions culturelles issues de l'esclavage et de la traite négrière. Elle a préconisé alors une approche méthodologique qui consisterait à refaire la géographie de l'esclavagisme afin de mieux cerner les richesses qui découlent de cette aventure

humaine, en particulier sur le plan culturel.

Abordant les handicaps qui empêchent la connaissance et la mise en valeur des apports multiples issus de la traite négrière et l'esclavage, elle a déploré qu'ils soient encore très nombreux et très persistants. Pour exemple, elle cite le cas de l'Argentine où la présence noire dans la population est encore contestée et les mouvements œuvrant à réveiller cette mémoire pour mettre en exergue les apports des noirs dans cette société sont peu valorisés.

Cette première session a permis d'apprécier le décalage entre la doctrine et les pratiques relatives à l'esclavage dans les pays arabo-musulmans. Il a été notamment suggéré de mener une étude comparative à la lumière des écrits religieux. Le rôle des chercheurs, en particulier ceux descendant des esclaves, pour enrichir la recherche et les publications dans ce domaine encore peu exploré.

2^{ème} session : Contributions des cultures et interactions culturelles sub-sahariennes dans les sociétés arabo-islamiques : le cas des pays du Maghreb

Cette session dédiée aux interactions culturelles générées par l'esclavage dans les pays du Maroc a permis d'échanger avec trois panélistes.

Prenant le premier la parole, **M. Abdelhafid Chlyeh** a voulu mettre l'accent sur les interactions culturelles issues de l'esclavage et de la traite négrière dans les sociétés arabo-berbères du Maghreb.

Il a présenté ces interactions comme le fait de la constance des échanges entre l'Afrique noire et le Maghreb depuis l'antiquité et qui a pris une grande ampleur à partir du XII^e siècle et, plus tard au XV^e et XVI^e siècle, avec la tragédie de l'esclavage. Selon lui, l'esclavage a en effet contribué à un afflux de populations africaines, favorisant un véritable brassage dans toutes les régions du Maghreb, aussi bien celles à dominante arabe que dans les pays berbères de l'Atlas. Cette présence est encore plus visible dans les régions présahariennes et même dans les villes impériales, accéléré par les mariages et concubinages, a précisé l'intervenant.

Abordant les apports culturels au sens strict, Abdelhafid Chlyeh le retrouve dans divers domaines et constate qu'il prend le plus souvent les formes d'un syncrétisme à facettes multiples. Il se réfère particulièrement aux confréries des Gnaoua, présentes à travers tout le Maroc, pour illustrer ces interactions.

Il a ensuite présenté les gnaoua comme des descendants d'anciens esclaves, évoquant ainsi le rite de possession qu'ils pratiquent et où se combinent les apports culturels issus de l'Afrique

noire, au Sud du Maroc, ceux de la civilisation arabo-musulmane venue de l'Est et des cultures berbères autochtones. Ce rite de possession animé par un maître musicien et une voyante-thérapeute présente des analogies avec le bori Hausa pratiqué au Niger, le diwan de Sidbna Bilal d'Algérie, le stambali tunisien, le zar étiopien et soudanais mais aussi le candomblé brésilien et le vaudou haïtien.

M. Abdelhafid Chlyeh a fait une distinction entre les Ganoua qu'il a reparti en deux grands groupes ; les Gnaoua des villes, arabophones et les Gnaoua vivant essentiellement dans les régions berbères du Maroc, berbérophones.

Il identifie les premiers comme faisaient partie de l'esclavage domestique alors que les seconds appartenaient à des dignitaires du monde rural, propriétaires de grands domaines et tributaire d'une main d'œuvre importante. Il note cependant une différence notable entre l'esclavage au Maghreb et celui dans les Amériques où l'économie reposait sur cette pratique en tant que mode principal de production. Il considère également le travail agricole dans les campagnes marocaines qui n'excluait pas l'esclavage domestique auquel il est associé comme cela se faisait dans les villes. Il en est de même de la pratique du concubinage qui était commune et courante dans les villes et dans les campagnes.

De ces deux conditions considérées par Abdelhafid Chlyeh sont nées des pratiques diverses et multiples où se mêlent les apports africains, berbères et arabes qui selon lui englobent à la fois les aspects spirituels, thérapeutiques, initiatiques et musicaux. Il les présente comme une illustration parfaite des interactions culturelles issues de l'esclavage et de la traite négrière dans le monde arabo-musulman qui, dans ce cas d'espèce, comporte une composante berbère autochtone.

Il fait remarquer que, de nos jours, la pratique du rite de possession des Gnaoua ne réunit plus seulement des adeptes descendants des esclaves mais également des personnes d'origine berbère, arabe ou métisse. Le recours aux Gnaoua est devenu pour beaucoup de non affiliés à cette confrérie, une pratique courante qui n'obéit plus spécifiquement à des demandes thérapeutique ou initiatique.

M. Abdelhafid Chlyeh met également en exergue les interactions culturelles entre les populations issues de l'esclavage et les populations berbères qu'il illustre par les adoptions et adaptations diverses survenues au cours de ces rencontres entre peuples et notamment sur le plan musical. Il souligne fort à propos les danses et la musique villageoise appelé *Ahwach* pratiquées par les berbères et dont le rôle est de contribuer au maintien de la cohésion sociale. Il

évoque ensuite les emprunts multiples opérés sur la musique apportée par les anciens esclaves, sur leurs rythmes, leurs instruments et même sur leurs figures chorégraphiques. Il note le cas de certains villages reculés de la montagne où se sont produits de véritables adoptions d'apports divers venant d'Afrique noire, au point que dans certaines musiques et danses de l'Ahwach, les aspects berbères et africains se trouvent imbriqués et seuls quelques villageois très anciens sont en mesure de départager les apports.

Il précise également que ces interactions, musicales en l'occurrence, ne s'arrêtent pas au monde des Gnaoua car, selon l'intervenant, la musique savante arabo-andalouse, dite musique de cour, contient également un rythme particulier que les musiciens eux-mêmes désignent par l'appellation *rythme soudanais*, autrement dit subsaharien.

Aujourd'hui, grâce à leur savoir musical, les Gnaoua sont sollicités un peu partout. Leur art jadis confiné à des célébrations rituelles et non au spectacle est devenu une grande attraction que M. Abdelhafid Chlyeh considère avec une double appréhension. Il y voit d'abord une nouvelle opportunité qui constituerait en un sens une reconnaissance des Gnaoua et de leur richesse culturelle. Il indique cependant que cette exposition peut s'avérer une véritable menace pour une culture à laquelle il a fallu beaucoup de temps pour se reconstruire et répondre aux besoins fondamentaux de ses adeptes.

L'intervention de **M. Abdelhameid Larguèche** s'est inspirée du cas particulier de la Tunisie. Il a ainsi établi que la Tunisie fut le premier Etat dans le monde arabe à procéder à l'abolition de l'esclavage. Il fait remarquer cependant que cette abolition juridique n'a pas mis fin à l'exclusion sociale dot étaient victimes les anciens esclaves. Au contraire, elle a accéléré une cassure du lien social au détriment des anciens esclaves. Il constate en effet que, une fois libérés, les anciens esclaves se sont retrouvés complètement démunis et sans aucun moyen de subsistance, traduisant ainsi la totale dépendance économique des esclaves par rapport à leurs maîtres au temps de la servitude.

Avant l'abolition, indique-t-il encore, une idéologie paternaliste présidait chez les détenteurs d'esclaves qui magnifiaient leurs relations vis-à-vis des personnes assujetties à la domesticité, notamment dans les villes et dans les oasis. Il résume cette situation par la pensée réperdue alors selon laquelle : "Plus on est bas dans l'échelle sociale plus on est noir".

M. Abdelhameid Larguèche a proposé une approche anthropologique pour permettre de comprendre ces phénomènes qui traversent la société tunisienne, malgré l'absence des sources écrites à ce sujet. Il préconise de revenir à une interrogation du terrain et de bousculer les idées

reçues, celles des orientalistes en particulier.

Abordant la question des apports culturels, il a attiré l'attention sur la menace de disparition de certains rituels pratiqués par d'anciens esclaves, la *Banga*, par exemple, fustigeant également la tendance à la folklorisation qui prédomine désormais au détriment des aspects authentiques par lesquels se distingue cette culture héritée de l'esclavage.

M. Bakary Sambe a pour sa part mis l'accent sur le rapport servile entre arabes et africains, rapport persistant au Moyen âge et qui, au niveau l'imaginaire collectif, garde aujourd'hui encore des réminiscences et se traduit par la persistance de préjugés.

Bakary Sambe se pose la question de savoir si cette persistance de préjugés n'est pas due au fond à une africanité mal assumée, notamment au Maghreb. Il s'appuie sur la situation géographique de cette région qu'il présente comme un carrefour et une lisière entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche. Il considère ensuite la richesse de peuplements dans cette zone qui contraste avec une déchirure culturelle notoire qu'il justifie, chez les Maghrébins par exemple, par une volonté de différenciation par rapport aux peuples d'Afrique noire.

Bakary Sambe souligne cependant la nécessité de nuancer les aspects de cette déchirure culturelle. Il le fait en se penchant sur quelques aspects des rapports historiques et des influences entre le Maghreb méditerranéen et l'Afrique subsaharienne en tant que deux entités anthropologiquement discernables. Il soutient que le Maghreb, quelque soit ses spécificités anthropologiques, fait partie intégrante de la pluralité africaine. Pour lui, son rôle de carrefour en fait une entité qui oscille entre son amazighité qui le tire aussi bien vers le Nord, l'Est que le Sud.

Une revivification du passé « positif » afin de pallier au manque de reconnaissance, à l'oscillation des identités et pour s'attaquer à la source des préjugés qui perdurent et à l'impensé de l'africanité du Maghreb constituent une condition essentielle pour sortir de cette déchirure culturelle, propose Bakary Sambé. Citant Henri Labouret pour terminer, il considère que le Sahara « *n'a jamais été une barrière infranchissable mais une mer intérieure qui invite à passer d'un rivage à l'autre* ».

3^{ème} session : La traite négrière et l'esclavage dans la Mer rouge et l'Océan indien

Partant du cadre de son pays, le Soudan, le Professeur **Abdel Ghaffar M. Ahmed** a précisé que le sujet de l'esclavage est peu discuté. Il s'est toutefois félicité de ce que les chercheurs et

intellectuels contemporains ont pris des initiatives pour traiter de cette problématique à la lumière des données issues de l'expérience historique du XIXe siècle.

Il a souligné le caractère très ancien du phénomène de l'esclavage au Soudan et se fonde sur l'expérience historique du XIXe siècle relative au déplacement des soudanais et à la diaspora issue de ces mouvements de populations pour expliquer la souffrance endurée par une partie de cette population. Il a énoncé ensuite une série de chiffres encore gravés dans les mémoires et liés au traité de Baqt qui obligeât les rois nubiens à fournir à l'Egypte 400 esclaves, en échange de 1600 boîtes d'orge, 130 mesures de vin plus 2 chevaux. Il indique que cet accord s'inscrivait dans un circuit commercial très lucratif et au fondement d'une véritable économie qui a persisté du XVe au XVIIIe siècle.

Après l'invasion turque, Mohamed Ali Pacha venait chercher des hommes pour remplacer les Mamlouk et renforcer ainsi son armée. Le Sultan turc avait aussi des projets pour le développement de l'agriculture. En 1822-23 il a déplacé 30.000 personnes du Soudan vers l'Egypte et seuls 3000 d'entre eux ont survécu. Beaucoup d'entre eux ont péri en route. Des marchés étaient établis avec vente d'esclaves à travers la mer rouge et vers l'Egypte. Certains marchés étaient spécialisés pour la vente de concubines que des Turcs et des Egyptiens prenaient pour femmes, d'autres pourvoyaient les pachas pour renforcer leurs armées.

Abdel Ghaffar M. Ahmed souligne aussi un fait historique bien établi qui consistait pour le Sultan de Darfour à donner des soldats aux français pour renforcer leur armée au Mexique.

L'abolition de l'esclavage va déstabiliser les structures économiques et parmi les autochtones certains vont demander à la puissance coloniale de maintenir l'esclavage qui par ailleurs s'est poursuivi de manière clandestine.

En conclusion de son intervention Abdel Ghaffar M. Ahmed souligne l'importance de la diaspora soudanaise en Egypte dans le développement du pays, en particulier la lutte pour l'indépendance avec son prolongement au niveau des structures du pays en ce sens que les idées nationalistes portées par la diaspora mettaient en avant l'idée de nation au détriment des structures tribales. Ces questions relatives au rôle de la diaspora dans le développement du pays sont à l'ordre du jour pour les chercheurs soudanais.

Monsieur Mohamed Mokhtar qui traite de l'esclavage en Somalie insiste sur l'implication des Somaliens dans le processus de l'esclavage qui, dans ce contexte, est devenu une affaire commerciale d'une grande ampleur.

Dans la Somalie précoloniale, trois groupes ethniques composaient la société traditionnelle

d'époque :

- Les nomades qui vivaient de l'élevage de chameaux, de brebis et de bovins et étant donné leur condition de vie la possession d'esclaves était difficile et même inutile
- Le groupe des agropastoraux, par contre, avait besoin d'esclaves en tant que main d'œuvre. Ce groupe constituait une société complexe et hiérarchisée avec une prédominance de statuts différenciés en l'occurrence le statut attribué aux esclaves
- Le groupe des fermiers qui possède des terres et qui, traditionnellement, se caractérise par l'asservissement et l'esclavage.

Mohamed Mokhtar précise que la corne d'Afrique et l'Afrique orientale se caractérisent par des états de guerre courants, par la sécheresse et la famine, ce qui aurait rendu cette région propice aux situations de précarité, notamment chez les personnes venues d'ailleurs qui se trouvaient particulièrement exposées à l'asservissement.

Cependant, souligne Mohamed Mokhtar, les Somaliens étaient sensibles au message de l'Islam, ce qui va marquer leur vision de l'esclavage. Dans ce contexte, les non musulmans se voyaient attribuer un statut d'esclave. Il en est de même pour les Somaliens d'origine moins noble et leur descendance qui pouvaient être réduits en servitude. L'esclave ne pouvait rien posséder, lui-même étant la propriété d'autrui.

Il indique également le caractère préoccupant de la situation au XIXe siècle, avec l'arrivée des français dans les plantations de sucre. Ce phénomène va selon lui influencer considérablement la demande en main d'œuvre, rendant l'esclavage plus important. De même, poursuit-il, l'émergence du Sultanat d'Oman a attiré beaucoup d'hommes augmentant sur le marché international la cote des produits tels que le maïs et le blé, avec une conséquence sur le besoin en esclaves, indispensable pour d'accroître la production. Il fait par ailleurs mention des rapports de voyageurs de l'époque, relatant les traitements inhumains infligés aux esclaves et leurs conditions de vie qui étaient des plus pénibles.

Mohamed Mokhtar fait remarquer que les somaliens n'aiment pas parler de ce passé obscur et renient avoir pratiqué l'esclavage et que, sur le plan international, la Somalie était considérée comme une région où le phénomène de l'esclavage était de moindre importance.

Il souligne également la résistance à l'esclavage, grâce à certains juristes (*oulémas*) qui ont mené une guerre contre cette pratique, sur la base de l'Islam qui préconise l'affranchissement dans de nombreux cas, et en particulier en énonçant des *fatwa* considérant

l'esclavage comme une pratique contraire à la religion musulmane.

S'agissant des mouvements nationalistes, Mohamed Mokhtar considère que leur contribution aurait été occultée. Il suggère à ce propos de revisiter cette page de l'histoire en s'appuyant sur les ressources de la tradition orale, source de diversité de la connaissance qui demeure encore ignorée et peu exploitée, au profit d'une uniformisation galopante des sources d'information scientifique. Il souligne à cet effet l'apport des confréries religieuses, en particulier celle de la Quadiriyya qui aurait joué un rôle non négligeable dans la lutte contre l'esclavage indiquant leurs sanctuaires (*zaouia*) qui permettaient aux esclaves d'échapper à leurs maîtres et de bénéficier de la protection des zaouia.

Mme Niambi Cacchioli a traité du statut des esclaves fugitifs, du droit d'asile et de l'affranchissement des esclaves en Iran. Elle va tout d'abord analyser le contexte de l'arrivée des esclaves en Iran, où ils étaient considérés comme de simples marchandises.

Elle se sert de récits et témoignages historiques à partir des cas particuliers d'esclaves africains déportés en Iran pour apprécier les conditions de la traite vers ce pays, les actions individuelles menées pour combattre cette pratique. Elle va davantage s'appesantir sur le cadre juridique et administratif progressivement mis en place pour lutter contre l'esclavage en Iran et la protection accordée à l'esclave en fuite.

Elle situe en 1848 les premiers effets positifs de l'influence britannique contre l'esclavage en Perse, lorsque le Roi Muhammad Shah passa un traité interdisant l'importation par la mer d'esclaves africains en Iran. La mort du Roi et l'arrivée d'un nouveau souverain, Amir Kabir, désireux de limiter l'influence britannique sur son royaume, va restreindre la portée de ce traité. Dans un souci stratégique de protection contre la Russie, il fit toutefois une concession importante aux britanniques, scellée par l'accord Anglo-Persan contre la traite des esclaves de 1851. Amendant le traité précédant, cet accord donne aux patrouilles navales britanniques le droit d'arraisonner et fouiller tout navire perse soupçonné de transporter des esclaves, assurant ainsi le contrôle des navires sur tous les points d'entrée du pays.

Mme Niambi Cacchioli souligne toutefois la limite très vite atteinte de cet accord, en raison de la grande pratique du transport clandestin d'esclaves, malgré l'interdiction. Le caractère peu coopératif des commerçants pris sur le fait complique également l'action britannique. De même, l'impact des mesures de sanction ; l'immobilisation du navire, la détention de l'équipage et la confiscation des marchandises, sont autant d'éléments qui ont considérablement affecté le commerce dans la région, rendant cette mesure très impopulaire et ouvrant le débat sur la

légitimité britannique à assurer l'application d'un tel traité.

Elle indique le dilemme diplomatique généré par cette situation et dont l'issue a été la création, en 1853, de la Commission perse contre l'esclavage. Cette commission, précise-t-elle, combinait l'intervention des d'agents perses en collaboration avec les cheikhs sur le territoire duquel était implanté le marchand d'esclave. Elle note cependant son action limitée à des démantèlements de petite envergure, les initiatives réussies visant davantage à démontrer la coopération du sheich local avec les autorités.

Mme Niambi Cacchioli note intérêt l'autre pendant de cette action, à savoir la prise en charge des esclaves libérés qu'elle analyse comme un dilemme humanitaire. Elle précise en effet la difficulté par les britanniques à prendre en charge les esclaves libérés qui, de fait, tombaient sous leur responsabilité. Elle note par exemple le cas récurrents d'arrivée d'esclaves en détresse qui, du fait de leur capture et leur transit dans des conditions précaires, se trouvaient malnutris, déshydratés et parfois très malades. La grosse difficulté dans cette situation, note-t-elle, était de leur assurer une meilleure condition de santé et, en même temps, sauvegarder leur statut de personne libre nouvellement acquis.

Elle évoque la situation d'esclaves en fuite, demandeurs d'asile devant les autorités britanniques et les limites liées à leur protection et leur liberté. Elle relate ainsi les effets de l'accord de 1851 qui va naturellement encourager les initiatives de fuites d'esclaves qui frappent aux portes des consulats britanniques pour protection et assistance. Au delà de la difficulté à gérer le flot incessant de demandeurs, elle souligne également l'influence que ces actions ont sur les relations diplomatiques avec les autorités locales.

Mme Cacchioli relate en outre le dilemme tout particulier d'esclaves libérés par des patrouilles navales britanniques et qui, redevables à leurs libérateurs, se mettent à leurs service comme marins. Elle pose alors la question de la légalité d'une telle action, sur l'étendue de la liberté de ces anciens esclaves, notamment leur droit de quitter le bateau une fois à quai.

Elle conclut son intervention en insistant sur les évolutions juridiques, notamment la Convention contre l'esclavage de 1882, réhabilitant les patrouilles navales britanniques au large des côtes iraniennes, mais limités aux recherches sur les navires battant pavillon perse et détenus par des persans. Elle souligne enfin l'intensification de la campagne abolitionniste au XIX siècle, mentionnant l'importance de la Conférence de Bruxelles de 1889, la Circulaire britannique de 1890 et la Convention de 1926 abolissant l'esclavage. L'Iran pour sa part s'est aligné à la norme internationale en 1928, mais les archives consulaires britanniques de l'époque indiquent

un petit nombre de demandes d'asile par des esclaves noirs en quête de liberté.

M. Cliff Pereira va axer son intervention sur l'importance des africains et des arabes dans la Royal Navy, conséquence selon lui d'une tradition maritime des peuples de l'Océan indien. Il a ainsi insisté sur leur rôle dans l'expansion portugaise.

Il indique que les africains faisant partie de grands équipages embarqués dans les aventures d'exploration et, note selon certains écrits leur présence sur des navires pirates et dans les compagnies britanniques dès le XVIIe siècle. Il a joute par ailleurs que les anciens esclaves étaient indispensables au bon fonctionnement des navires de la marine anglaise, au point que des esclaves libérés étaient à nouveau capturés pour servir comme équipage. Ces africains étaient originaires du Mozambique et d'Afrique orientale portugaise. Cette pratique est également usitée par les navires français et portugais.

M. Cliff Pereira soutient que les Mozambicains capturés étaient assimilés à des esclaves, puis vendus à des hommes d'affaires pour servir dans la Compagnie des Indes Orientales. Il note que de 1830 à 1850, les conditions de vie des esclaves se sont nettement améliorées. Il présente le signe distinctif de ces hommes libres de l'océan Atlantique désignés "Crou". Ils portaient un tatouage sur le front pour ne pas être capturé et réduit à nouveau en esclavage. Il estime à près de 75% de l'équipage, le nombre des "Crou" sur ces navires.

Considérant un autre cas, celui d'africains libérés par la Royale Navy et employés dans les ports et les navires britanniques, il mentionne les *Sidi*, marins musulmans venus de Zanzibar et occupant des emplois dans les ports sous contrôle britannique. De même, une autre catégorie de populations, les *Toumwa*, étaient utilisés pour les mêmes tâches. Il déclare que la marine royale britannique n'a jamais voulu évoquer ouvertement cette zone d'ombre de son histoire.

Cliff Pereira pose ensuite la question de la distinction des personnes capturées et réduites en esclavage et les autres, dans ce mélange de populations aux statuts différents. La barrière linguistique posait pour les britanniques une difficulté supplémentaire qui sera résolu par l'emploi d'interprètes somaliens, fait confirmé selon l'intervenant par les dessins gravés par des noirs sur les navires.

Il relate également des sources d'informations précises quant à la demande croissante par la Royal Navy en marins africains, citant notamment les archives britanniques de cette époque et apprécie par ailleurs la création d'établissements d'armateurs tenus par des africains libres, notamment dans les ports de Liverpool et Sherbrooke en Angleterre.

A la fin de cette 3^{ème} session, les débats ont été essentiellement axés sur les questions relatives

aux sources historiques et au manque d'analyse pour cerner de manière précise et étayée le rôle des populations africaines issues de l'esclavage et de la traite négrière. L'avis général qui s'est dégagé est celui des apports multiples et considérables de ces populations, tant au niveau des interactions culturelles qu'au niveau des techniques par le transfert de savoir faire et des connaissances scientifiques. La nécessité d'un travail de recherche constant pour leur mise en valeur a été souhaitée. Il a été convenu qu'une telle démarche doit considérer non seulement les sources historiques, mais également les productions littéraires, sans négliger les traditions orales.

Le débat s'est articulé par la suite autour du rêve pansomalisme qui englobe le Nord-est du Kenya, Djibouti et une partie de l'Ethiopie. La riche diversité de la Somalie aurait été oubliée à cause de ce rêve, d'où l'initiative assez tardive des recherches sur l'esclavage dans cette région.

Ce point a permis de mettre en lumière le fait que les populations bantous riveraines à la Somalie sont entrées dans ce pays au milieu du XIXe siècle, par le biais de l'esclavage et, par la suite, ont pu bénéficier de la protection des confréries religieuses, notamment celle des Quadiriya qui a déboursé des sommes d'argent contre leur liberté.

4^{ème} session : Diaspora africaine et interactions culturelles au Moyen orient et dans l'Océan indien

Mme Aïcha Bilkhair a partagé un témoignage vivant de l'esclavage avec l'assistance. Partant de son histoire propre, elle a évoqué le passé de sa famille, victime de l'esclavage et s'est présentée comme une descendante d'esclave. Elle a condamné le déni de l'esclavage dans la région du Golfe persique par lequel transitaient des esclaves issus du Mozambique pour être dirigés vers Basra en Irak, l'Arabie et la Perse.

Elle a par ailleurs indiqué que l'esclavage a encore persisté dans cette région pendant près de 90 ans après son abolition par les britanniques. Les esclaves avaient alors recours à des pétitions pour demander leur libération. L'accès aux archives contenant ces certificats, précise Aïcha Bilkhair, lui ont permis de mener une étude approfondie sur 690 cas. Elle a ainsi pu avoir des informations pertinentes sur les conditions de capture, de détention, de transport et de traitement des esclaves dans le Golfe persique et de mettre en évidence les contradictions relevées dans les écrits des historiens de la région.

Aïcha Bilkhair a abordé dans son intervention le rôle des esclaves dans la vie économique, en particulier la pêche des perles.

Elle souligne par ailleurs la hiérarchie existante parmi les esclaves et le rejet dont ils étaient l'objet, à cause de la couleur de leur peau et ce malgré le fait qu'ils étaient musulmans et participaient de surcroît aux guerres en tant que soldats. Les femmes issues de l'esclavage ne pouvaient pas non plus hériter de leurs époux légitimes et, de manière générale, les esclaves n'avaient pas non plus droit à leur nom propre. Certains noms arabes leurs étaient attribués, à l'exception de ceux qu'ils n'étaient pas autorisés à porter.

S'intéressant aux interactions culturelles issue de cette rencontre entre peuples, Aïcha Bilkhair met en évidence l'apport des esclaves, notamment dans le domaine musical où prédominent les styles d'origine africaine, en particulier dans le *Nuban* dont les paroles traduisent la nostalgie des anciens esclaves et la volonté de retourner dans les pays d'où ils ont été arrachés. De même, la chanson permettait d'immortaliser les itinéraires des esclaves, à l'exemple du rituel du *Zar*, auquel Aïcha Bilkhair-Khalifa a trouvé des similitudes avec les chants des Gnaoua du Maroc. Cette tradition du chant a selon elle permit aux africains issus de l'esclavage de se réapproprier leur culture d'origine, au sein de la société arabe. Selon son analyse, les esclaves ont procédé à une adaptation de leur culture d'origine pour transgresser des systèmes culturels qui leur étaient imposés. Le *Zar*, conclut Aïcha Bilkhair, a ainsi contribué à l'intégration des anciens esclaves, tout en préservant l'essentiel de leur culture d'origine.

Au cours de son intervention, Mme Behnaz Asi Mirzai s'est intéressée aux Afro-iraniens originaires d'Afrique orientale, introduits en Iran durant la traite des esclaves, aussi bien par voie maritime que terrestre. Elle a situé leurs racines dans les régions où ils ont été implantés, notamment le Sistan, le Khurestan et le Khuraustan. Elle a considéré ensuite la diversité religieuse de ces régions et notant que, contrairement à la majorité des Iraniens qui sont chiites, ces populations issues de l'esclavage sont sunnites.

Elle a ensuite noté quelques spécificités liées à chacune de ces régions ; l'adoption de la langue et des coutumes vestimentaires des pays arabes au Khurestan, les liens encore très étroits entre les descendants d'esclaves et leurs anciens maîtres et, à cause du système tribal, la difficulté à s'intégrer dans la société au Balustan. Elle considère toutefois, dans un cadre plus général, la marginalisation de ces communautés qui endurent une situation économique précaire et la prédominance d'une culture transnationale.

Dans le contexte culturel propre aux Afro-iraniens qu'elle décrit, la pratique des rites de possession (*gouaat*) et du culte des saints est constante et varie selon les régions d'implantation. Ces rites, également appelés *Zor*, combinent des sonorités et des rythmes *Swahili*, accompagnés

de chants dédiés aux *Machâaikh* qui sont les chefs des confréries religieuses musulmanes. Elle souligne avec intérêt le fait que certaines de ces communautés se réclament du saint soufi Moulay Abdelkader Jilani et pratiquent un soufisme populaire, comme c'est le cas dans la plus part des pays arabo-musulmans.

En conclusion de son intervention, Behnaz Asi Mirzai a souligné la pertinence des pratiques culturelles des Afro-iraniens et leur capacité à s'adapter au contexte socioculturel iranien, tout en perpétuant leur culture africaine d'origine.

La traite turque et plus particulièrement les turcs d'origine africaine et issus de l'esclavage ont été au cœur de l'intervention de **Mme Esmâ Durugönül**. Admettant que peu d'études ont été consacrées à ces populations, elle précise les raisons de leur 'recrutement', principalement selon elle pour les besoins de l'expansion de l'empire turc. Constitués de captifs d'origine africaine (d'Afrique centrale, du Darfour, d'Ethiopie occidentale et du Caucase), ils sont destinés au renforcement de l'armée. Parmi ces captifs, les esclaves femmes étaient destinées aux harems des dignitaires et des notables turcs, note-t-elle, et relève également l'existence d'une certaine hiérarchisation au sein même de ces populations d'esclave.

Considérant les itinéraires de la traite, elle met en exergue les routes du Sahara, celles des plateaux éthiopiens et les routes du pèlerinage. En chiffre à en moyenne 16.000 à 18.000 le nombre d'esclaves qui arrivaient en Turquie chaque année. S'agissant des marchés d'esclaves, elle en cite trois en particulier ; le marché européen, arabo-musulman et africain dont la contribution aurait été notable pour palier une demande en hausse en vue du travail manuel. Elle précise par ailleurs que le marché turc d'Istanbul a été fermé en 1846 et l'interdiction de l'esclavage proclamé en 1857, sous la pression britannique.

Esmâ Durugönül a mis l'accent les Afro-turcs d'Antalya, et a partagé avec l'assistance la perception de leur identité africaine, leur place et leur assimilation dans la société turque. Par ailleurs, elle a rapporté que les Afro-turcs eux-mêmes, malgré un racisme latent, se reconnaissent comme turcs et niaient toute origine africaine.

Les débats à la fin de cette 4^{ème} session ont porté sur les similitudes des rites et des pratiques notamment dans le *Zar* au Soudan et dans le Golfe persique, chez les Gnaoua du Maroc et dans la communauté Afro-iranienne. Il a été apprécié les efforts déployés et qui ont permis aussi bien de sauvegarder l'essentiel des cultures originaires d'Afrique tout en s'intégrant dans les sociétés d'accueil. Il est apparu une relation dynamique, engendrée par des interactions culturelles aboutissant à une culture syncrétique.

Plusieurs questions ont permis d'enrichir les discussions, notamment celle de l'esclavage des blancs, notamment au Maghreb et en Turquie. On a pu constater leur facilité à s'intégrer dans la société, comparaison faite avec les esclaves d'origine africaine dont la couleur de la peau constitue un stigma fort. L'élément géographique a ainsi été mentionné comme facteur considérable de discrimination.

La question de l'islamisation et son influence sur le rapport entre l'esclave et son maître musulman dans les pays du Golfe persique a été considérée. Elle a permis d'apprécier le cadre d'attribution du nom des maîtres aux esclaves islamisés, ce auquel ne pourraient avoir accès les esclaves non convertis.

Les échanges ont également permis de mettre en lumière le fait que en Turquie, l'assimilation a été facilitée parce que l'Empire turc est multiracial, d'où une intégration plus simple des Afro-turcs au reste de la population. Ce constat, soulignent les intervenants, ne résout pas toutefois le problème du racisme toujours latent et dont sont encore victimes les descendants d'esclaves, plus particulièrement ceux issus de pays d'Afrique noire.

L'importance des sources orales a été relevée par les intervenants, indiquant leur complémentarité avec les archives et autres sources historiques, afin de mieux connaître l'histoire de la diaspora afro-turque.

5^{ème} session : La situation de la recherche sur la traite négrière et l'esclavage

dans le Monde arabo-musulman : réalisation, obstacles et perspectives

Lors de cette session consacrée à l'état de la recherche sur la traite négrière et l'esclavage dans le monde arabo-musulman, **Saleh Trabelsi** a mis l'accent sur le peu d'intérêt des chercheurs et l'absence de réflexion sur ce sujet qui traduit selon lui une absence de prise en compte de l'ampleur et l'importance de ce phénomène. Il a souligné également l'absence de témoignages directs des esclaves eux-mêmes, alors que l'esclavage apparaît comme phénomène central chez les chroniqueurs arabes.

Les sources ont tendance à masquer la diversité des situations, des conditions de vie des esclaves et de leur statut, précise-t-il, pour mieux traduire la nécessité de prendre en compte la diversité des sources historiques (récits de voyage, hagiographie, exploration de nouveaux secteurs de recherche et adoption d'une démarche interdisciplinaire qui ouvre sur le champ de la thématique de l'esclavage et de la traite). Les colloques sur cette thématique doivent permettre la confrontation des vues et des méthodes de recherche, a-t-il soutenu.

Saleh Trabelsi a développé ensuite son argumentation autour de la question de savoir comment

retracer l'histoire de l'esclavage, parallèlement à celle de l'Islam et à son expansion, à la lumière des rapports maître-esclave, leurs spécificités dans ce contexte, la diversité des statuts en particulier dans les cas d'affranchis et dans la situation de concubinage.

A sa suite, **M. Ali Moussa-Iye** a considéré l'opportunité de la mise en place d'un réseau de recherche qui couvrirait les pays arabo-musulmans pour, d'une part, capitaliser les résultats de la rencontre de Rabat et, d'autre part, identifier les chercheurs qui travaillent sur la thématique de l'esclavage et de la traite négrière dans cette région afin de connaître leurs travaux existant et faciliter les échanges par la circulation de résultats entre chercheurs du monde arabo-musulman et mieux évaluer les perspectives de recherche.

M. Ali Moussa-Iye a rappelé le cas de réseaux déjà existants et de programmes pluridisciplinaires qui fonctionnent, soulignant les aspects méthodologiques et organisationnels qui permettent à de telles structures de produire des résultats significatifs et d'atteindre les objectifs définis par le projet *La Route de l'esclave*.

Les interventions de Salah Trabelsi et Ali Moussa-Iye ont été suivies par des propositions que les différents intervenants ont suggéré d'intégrer dans la démarche et les préoccupations du projet *La Route de l'esclave*, notamment :

- La prise en considération des synergies culturelles présentes dans les traditions afro-brésiliennes, en particulier au niveau liturgique, rituel et même folklorique, en tant que sources d'histoire des communautés noires ;
- La création d'une banque de données de tous les chercheurs qui travaillent sur la thématique de l'esclavage et de la traite négrière et des interactions culturelles nées de cette tragédie ;
- La nécessité d'orienter les recherches en développant l'approche de la micro-histoire (récits de vie, histoire des communautés noires non encore étudiées) dans les pays arabes
- Accorder plus d'importance au travail de terrain
- La création de d'études et cursus débouchant sur des diplômes
- Favoriser la connaissance de l'Afrique par l'édition de manuels scolaires en langue arabe
- Faire le point sur l'état actuel de la question de l'esclavage dans les pays arabo-musulmans

- La création d'un réseau implique la nécessité d'organiser des rencontres au niveau national dans les pays arabo-musulmans et la publication des résultats des recherches effectuées
- La rédaction d'une charte programmatique avec des perspectives sur la durée, incluant des approches transversales et interdisciplinaires
- Mener un travail au niveau sémantique, cosmologique et imaginaire pour dégager des concepts opérationnels pour mieux cerner la thématique de l'esclavage et se réappropriier certains sujets
- L'identification des lieux de mémoires
- Axer la recherche sur les interactions culturelles pour une meilleure connaissance de l'esclavage et de ses apports
- La préservation des différents patrimoines culturels issus de l'esclavage et de la traite négrière en tant que facteurs de développement humain.

A l'issue des rencontres de Rabat et de Marrakech du 17 au 19 mai 2007, les différentes interventions seront réunies en vue de la publication des actes du colloque.

Le colloque s'est clôturé par l'adoption de recommandations jointes en annexe de ce rapport.

Deuxième partie du colloque

Marrakech le 19 mai 2007

Conférence sur le thème :

La traite négrière et l'esclavage : mémoires partagées et héritages

Marrakech a été le cadre de la conférence-débat autour du thème : *“Traite négrière et esclavage : Mémoires et héritage partagés”*, à laquelle prenaient part des intervenants issus des pays arabo-musulmans, avec la participation d'un public très nombreux, constitué en particulier d'universitaires, de chercheurs, de représentants de la société civile et de personnalités diverses dont les représentants de la vie intellectuelle et culturelle de la ville de Marrakech.

La conférence-débat de Marrakech a été ouverte par M. Ali Moussa-Iye. Il a évoqué les raisons qui ont présidé au choix de la ville de Marrakech pour accueillir cette rencontre organisée par l'UNESCO et dédiée aux mémoires et héritages culturels liés à l'esclavage, partagés entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb.

La situation de la ville, carrefour par excellence entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest du monde musulman, est selon lui un argument fort. Cette position confirme le statut de Marrakech, considéré comme capitale des interactions aussi bien culturelles, spirituelles, scientifiques, que génétiques dans cette région. Cette ville, souligne encore l'orateur, a su trouver l'alchimie pour devenir cet espace magique où les esprits et les âmes se fertilisent mutuellement.

Il a présenté les Gnaoua comme des témoins de la complexité des échanges et des transferts des cultures qui ont eu lieu dans cette région, ce qui en fait des acteurs vivants de l'interculturalité entre le monde africain, berbère et arabe. Ils symbolisent selon lui la transculturalité née de la tragédie de la traite négrière et de l'esclavage.

M. Moussa-Iye a voulu inscrire la gestion de cette mémoire à la fois douloureuse et créatrice au centre des échanges de cette rencontre qui dépasse les particularités de Marrakech et du monde arabe pour traverser et interpeller un nombre insoupçonné de régions du monde, notamment les Amériques, les Caraïbes, l'Asie, l'Océan indien et bien au-delà.

Le débat que soulève cette mémoire douloureuse dans les sociétés multi-ethniques issues de

l'esclavage, la présence des communautés afro-descendantes et l'importance de leurs contributions aux sociétés arabo-musulmanes et les enjeux du projet *La route de l'esclave* de l'UNESCO, ont constitué les articulations principales de cette présentation.

L'intervention de **M. Malek Chebel** a porté sur l'esclavage dans l'Islam. Partant du le contexte tribal de l'Arabie où l'esclave constituait une monnaie d'échange, il s'est référé au Coran pour indiquer qu'il contient 62.000 versets, parmi lesquels 30 traitant de l'esclavage, de la relation maître-esclave et de l'affranchissement.

Le contexte social ne permettait pas selon lui un affranchissement universel des esclaves par l'Islam. De même, il indique que cette situation a nourrit l'imaginaire selon lequel la couleur noire était liée au statut d'esclave, constituant de fait un critère de distinction et d'assujettissement des noir à l'esclavage. Il précise que la doctrine qui sous-tend l'esclavage va connaître, bien après l'avènement de l'Islam, un développement important. Seulement, les musulmans, d'une manière générale, n'auraient selon l'intervenant pas cherché à questionner le fondement éthique de l'esclavage et de la servitude.

Pour conclure, Malek Chebel développe l'idée d'un chaînon manquant pour répondre à la question de l'interprétation faite des *fatwas*, soutenant que le Coran est plutôt favorable à l'abolition. Considérant la grande actualité de ce thème, il se dit très favorable à un effort théorique visant à rompre avec ce passé esclavagiste.

M. Salah Trabelsi a axé son intervention sur les personnes d'origine servile qui ont joué un rôle important dans le monde arabo-musulman. Malgré leur déracinement, ils ont assumé leur histoire et sont devenus de vrais acteurs de la civilisation arabo-musulmane. A titre d'exemple, Salah Trabelsi cite le cas des rationalistes arabes (*mouatazila*) parmi lesquels se sont distingués plusieurs anciens esclaves. Il en est de même au niveau du chant et de la création musicale, art qui s'est répandu dans tout le monde arabo-musulman et même en Europe.

Les chercheurs du monde arabo-musulman, insiste-t-il, ont le devoir de clarifier les rouages et les mécanismes qui ont encadré les pratiques de discrimination.

M. Abdelhafid Chlyeh a abordé pour sa part les pratiques musicales, thérapeutiques et initiatiques des Gnaoua pour illustrer les interactions culturelles issues de l'esclavage, aussi bien en milieu urbain que dans les campagnes berbères.

Il a relevé ainsi quelques influences africaines qui se retrouvent au niveau de la musique de cour, appelée *al alla andalousia*, où le rythme soudanais fait partie du répertoire de cet art musical, considéré au moyen âge et encore aujourd'hui comme le summum de la musique

classique arabe et andalouse.

Les Gnaoua ont ainsi su sauvegarder une partie de leur culture d'origine en développant une culture syncrétique qui intègre les apports africains, berbères et arabo-musulmans, conclut-il.

M. Bakary Sambe a introduit son propos en déplorant la carence de recherches sur l'approche des interactions culturelles entre l'Afrique et le monde arabo-musulman. Il a établi cependant les circonstances d'échange accru entre ces deux peuples, et cela à des niveaux divers. Il indique par exemple que les princes du Mali et de Gao étaient des familiers des cours du Maghreb, d'Égypte et de Tunis. De même, il présente les échanges commerciaux entre l'Afrique et le monde arabo-musulman comme particulièrement florissant à cette époque et en expansion constante.

S'inscrivant ensuite sur une perspective politique, Bakary Sambe avance l'hypothèse selon laquelle les relations arabo-africaines avaient pris un tournant décisif avec l'islamisation de l'Occident africain. Ce phénomène serait alors devenu le nœud d'un enjeu stratégique au cours du Moyen âge, y compris pour les royaumes d'Afrique. Il vérifie cette hypothèse en évoquant le déplacement en Afrique noire de chefs spirituels des confréries soufies, entre le XVIIe et XXe siècle, et qui aurait contribué à revivifier les relations arabo-africaines, notamment grâce à l'islam qui va ainsi permettre de tisser de vastes réseaux d'échanges aussi bien spirituels, économiques, politiques que socioculturels.

Bakary Sambe conclut son intervention en questionnant l'enjeu véritable de la religion musulmane dans les relations entre arabes et non arabes en général et avec les africains en particulier. Pour y répondre, il suggère de revisiter toute la littérature produite et les différents échanges entre les savants maghrébins et les illustres personnages africains tels qu'Ahmed Baba de Tombouctou et Ibrahim Al - Kanemi du Nigeria, afin de mieux apprécier le rapport entre l'Afrique noire et le monde arabe. Il a terminé son intervention par un hommage rendu à ces illustres savants du monde des lettres et des arts qui ont su dépasser toute l'animosité sous-jacente à leur culture pour construire les paradigmes d'un dialogue constructif, fondé sur le respect des différences.

Les premières réactions du public à la suite de ces interventions ont permis de noter un vif intérêt pour le projet de *La Route de l'esclave* de l'UNESCO, avec plusieurs interrogations de l'assistance sur ses objectifs et le travail qu'il mène pour mieux faire connaître l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage et leurs conséquences actuelles. La question de responsabilités relatives à cette pratique a également accompagné le débat. De même, la position de l'Islam

face à l'esclavage a été abordée, aboutissant aux préoccupations les plus actuelles, à l'exemple de l'esclavage domestique encore très récurrent au Maroc comme dans plusieurs pays du Maghreb, introduisant ainsi la question sur les formes modernes de l'esclavage.

Le rôle des esclaves femmes au sein des familles marocaines, en particulier pour ce qui est de l'éducation des jeunes enfants a par ailleurs été longuement évoqué.

Les participants à cette conférence ont également voulu en savoir davantage sur les influences africaines dans la musique maghrébine, notamment dans l'*ahwach* pratiquée par les montagnards et les berbères de l'Atlas.

La conférence-débat s'est achevée par une soirée musicale et culturelle animée par les Gnaoua de Taroudant et par la célébration du rite de possession selon les pratiques des Gnaoua de Marrakech, concluant de fort belle manière cette approche scientifique de la gestion d'une mémoire commune et l'appréciation concrète du riche héritage de l'esclavage et de la traite négrière au Maghreb.

Annexes

1. Recommandations du Colloque

Nous, chercheurs et universitaires ayant participé au colloque international sur “*Les interactions culturelles issues de la traite négrière et de l’esclavage dans le monde arabo-musulman*” qui s’est tenu à Rabat et à Marrakech (Maroc) du 17 au 19 Mai 2007,

Après avoir procédé à un examen approfondi de l’état de la recherche sur l’esclavage et la traite négrière dans le monde arabo-musulman,

Ayant constaté que la recherche dans ce domaine demeure peu développée par rapport aux autres aires géographiques et culturelles affectées par cette tragédie ;

Affirmons l’importance primordiale de la connaissance de cette question pour la promotion d’une culture de la paix basée sur la compréhension mutuelle, de la diversité culturelle et du dialogue interculturel au sein le monde arabo-musulman mais aussi avec les autres régions du monde ;

Soulignons la nécessité de privilégier une approche pluridisciplinaire incluant toutes les sciences sociales et humaines sans oublier l’apport de la littérature ;

Appelons à une mobilisation des ressources intellectuelles et scientifiques pour renforcer et promouvoir la recherche sur cette question dans les pays concernés ;

A cet effet nous recommandons les actions suivantes :

- La mise en place d’un **réseau de chercheurs et d’institutions de recherche** travaillant sur la traite négrière et l’esclavage ainsi que sur les interactions culturelles qui en sont issues ;
- La constitution d’un **Comité de suivi** constitué des chercheurs suivants :

1. M. Khalid Chegraoui

Institut des études africaines de Rabat

2. M. Abdelhafid Chlyeh

Anthropologue et universitaire, Paris

3. M. Abdelhamid Largueche,

Laboratoire de recherche “ Régions et Ressources patrimoniales de Tunisie ” Université de Tunis

4. M. Salah Trabelsi, et M. Bakary Sambe,

Groupe de recherche et d’études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, Université lumière, Lyon II

5. M. Abderrahman N’Gaidé

Université Cheikh Anta Diop, Dakar

6. M. Abdelilah BENMLIH

Université Sidi Mohamed Ben Abdelilah, Fès

Les participants du colloque demandent au comité de suivi de leur soumettre, dans un délai de trois

mois, des propositions sur les modalités de mise en place et de fonctionnement du réseau ainsi qu'un projet de programme d'activités.

1. **bis Recommendations from the International Symposium**

We, researchers and scholars, having participated in the international symposium on “Cultural Interactions Related to the Slave Trade and Slavery in the Arab-Islamic World”, held in Rabat and Marrakech, Morocco from 17 – 19 May 2007,

Having carefully examined the state of research on the slave trade and slavery in the Arab-Islamic world, past and present,

Having noted that the research on this issue remains less developed than in other geo-cultural regions affected by this tragedy,

We affirm the critical importance of knowledge on this question for the promotion of a culture of peace based on mutual understanding, cultural diversity and intercultural dialogue within the Arab-Islamic world as well as with other regions of the world.

We emphasize the necessity of privileging a multi-disciplinary approach, including the social and human sciences, without forgetting literary contributions

We call for the mobilization of intellectual and scientific resources to strengthen and promote research on this issue in the countries concerned

To this effect we recommend the following actions:

- The creation of a network of researchers and research institutions working on the slave trade and slavery as well as on the cultural interactions they generated
- The establishment of a follow-up committee composed of the following members:

1. M. Khalid Chegraoui

Institut des études africaines, Rabat

2. M. Abdelhafid Chlyeh

Anthropologist

3. M. Abdelhamid Largueche

Laboratoire de recherche « Régions et Ressources patrimoniales de Tunisie »,
Université de Tunis

4. M. Salah Trabelsi, et M. Bakary Sambe,

Groupe de recherche et d'études sur la Méditerranée et le Moyen orient,
Université Lumière, Lyon II

5. M. Abderrahman N'Gaidé

Université Cheikh Anta Diop, Dakar

6. M. Abdelilah Benmlih

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

The symposium participants request that the follow-up committee submit to them, within three months, proposals on the modalities for the creation and functioning of the research network as well as a draft programme of activities.

2. Motion de remerciement

Les participants au Colloque international sur « Les interactions culturelles issues de la traite négrière et de l'esclavage dans le monde arabo-musulman », tenu à Rabat et Marrakech (Maroc) du 17 au 19 mai 2007, adressent leurs plus vifs remerciements aux autorités marocaines et tout particulièrement, Son Excellence Monsieur Habib El Malki, Ministre de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur de la formation des cadres et de la Recherche scientifique, Président de la commission nationale marocaine pour l'UNESCO, pour avoir accepté d'accueillir leur rencontre.

Ils remercient également le projet « la Route de l'esclave de l'UNESCO », le Bureau de l'UNESCO à Rabat et la Commission nationale marocaine pour l'UNESCO, pour les excellentes conditions de travail qui ont permis d'avoir un échange fructueux sur les différents thèmes définis pour le colloque et de formuler des recommandations concrètes en vue de la mise en place d'un réseau de chercheurs sur la traite négrière et l'esclavage dans le Monde arabo-musulman.

Fait à Marrakech le 20 mai 2007

2. bis Motion of acknowledgement

Participants to the International Symposium on the "Cultural Interactions Related to the Slave Trade and Slavery in the Arab-Islamic World", held in Rabat and Marrakech, Morocco, from 17 – 19 May 2007, address sincere gratitude to the Moroccan authorities and especially, to His Excellency Mr. Habib El Malki, Minister of National Education, Higher Education Management Training and Scientific Research, President of the Moroccan National Commission for UNESCO, for having accepted to host their encounter.

They also thank the "Slave Route Project of UNESCO, the UNESCO Office in Rabat and the Moroccan National Commission for UNESCO for the excellent working conditions that allowed them to have fruitful exchange on the various themes identified for the conference and make recommendations for the establishment of a network of researchers on the slave trade and slavery in the Arab-Muslim world.

Done at Marrakesh on 20 May
2007

3. Liste des participants/List of participants

N°	Noms	Qualité	Contacts
1	M. Abdelilah BENMLIH	Professeur Département d'Histoire Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Faculté des lettres et sciences humaines Dhar El Mehraz –Fès, Maroc	benmlih_abdelilah@yahoo.fr
2	Ms Aisha BILKHAIR	Supervisor Career Center Dubai Women's College HCT United Arab Emirates	aisha.bilkhair@hct.ac.ae
3	M. Malek CHEBEL	Anthropologue, Psychanalyste et écrivain Paris, France	malekchebel@free.fr
4	M. Abdelhafid CHLYEH	Anthropologue, Ethno Concept" Culture, Société et Développement Paris, France	a_chlyeh@internet-club.fr
5	Mme Esmâ DUR-UGONUL	Professor of Sociology, Akdeniz University Antalya, Turkey	durugonul@akdeniz.edu.tr
6	M. Mohammed ENNAJI	Historien Université Mohamed V Rabat - Maroc	mohammedennaji@yahoo.fr
7	Professor Abdel GHAFFAR M. AHMED	Professor Development Studies Ahfad University for Women Khartoum, Sudan	abdelghaffarahmed@yahoo.com or abdelghaffar.ahmed@gmail.com
8	M. Abdelmajid KADDOURI	Historien Faculté des Lettres et Sciences Humaines Ben M'sik Casablanca - Maroc	majidkaddouri@hotmail.com
9	M. Abdelhamid LARGUECHE,	Directeur du laboratoire de recherche « Régions et ressources patrimoniales » Professeur d'histoire, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de Tunis Manouba, Tunisie	largueche.ad@planet.tn
10	M. Ahmadou-Mahtar M'BOW	Ancien Directeur général de l'UNESCO Dakar, Sénégal	amadou-mahtar.mbow@orange.fr
11	Mrs Behnaz Asl MIRZAI	Department of History Brock University Canada	bmirzai@brocku.ca
12	Mr. Mohamed H. MUKHTAR	Professor of African History Dept. of Social & Behavioral Sciences Savannah State University	mukhtarm@savstate.edu
13	M. Abderrahmane N'GAIDE	Enseignant chercheur Département d'Histoire Université Cheikh Anta Diop Dakar	thide62@yahoo.fr
14	M. Peter NYAMBASI,	Tanzania Bagamoyo College of Arts	pyambasi@yahoo.com
15	M. Cliff PEREIRA	Researcher Geographical Society	cli16ffjpereira@hotmail.com

		London, UK	
16	M. Thabit Abdullah SAM	Department of History York University Toronto, Canada	athabit@yorku.ca
17	M. Bakary SAMBE	Chercheur et enseignant GREMMO/CNRS Université Lyon 2 Lyon, France	nangadef@hotmail.com
18	M. Salah TRABELSI	Maître de conférences Université Lumière Lyon 2 Chercheur au GREMMO Lyon, France	Salah.Trabelsi@univ-lyon2.fr
19	Mrs Sheila WALKER	Anthropologist Washington, USA	afrodiaspora@earthlink.net
20	M. Ali MOUSSA-IYE	Chef de la section du dialogue interculturel Coordonateur du Projet La route de l'esclave UNESCO, Paris	a.moussa-iy@unesco.org
21	Mme Niambi CACCHIOLI	UNESCO Consultant	n.cachioli@unesco.org